



Angoulême, le 15 novembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Manifestations du 17 novembre 2018 en Charente

- - - - -

Des manifestations auront lieu en Charente samedi 17 novembre 2018, et ce tout au long de la journée. Des blocages de la circulation sont notamment annoncés. Les accès aux principaux axes routiers et principales villes du département pourraient être particulièrement impactés.

Dans ce contexte, la préfète de la Charente rappelle que le droit de manifester est un droit fondamental protégé par la loi. Il doit cependant être concilié avec d'autres libertés essentielles comme la liberté de circulation et le respect de l'ordre public.

Ainsi, toute manifestation devait être déclarée dans un délai de 3 jours au moins avant sa date, auprès des services de la préfecture, des sous-préfectures territorialement compétentes ou en mairie pour les communes situées en zone de gendarmerie. Le lieu ou le parcours devaient être précisés dans le formulaire de déclaration et les organisateurs devaient indiquer les mesures mises en place pour assurer la sécurité des participants. Les personnes qui n'ont pas satisfait à cette obligation de déclaration sont passibles de sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 6 mois de prison et 7 500 € d'amende.

Soucieuse de maintenir l'équilibre entre l'expression de tout un chacun et les enjeux de sécurité publique, de sécurité civile et de sécurité routière, la préfète a demandé aux forces de l'ordre d'être attentives au respect des règles essentielles de sécurité, notamment pour assurer la libre-circulation des véhicules de sécurité et de secours.

Les personnes participant à des actions de blocage routier pourront être poursuivies pour entrave à la circulation (article L421-1 du code de la route), qui constitue un délit pouvant être passible d'une peine de 2 ans de prison, 4 500 € d'amende et d'un retrait de 6 points sur le permis de conduire.

Les forces de sécurité seront fortement mobilisées.

La préfète appelle les participants à faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises pour éviter tout incident. La sécurité des manifestants mais aussi de tous les usagers de la route et des personnels chargés de l'entretien des réseaux doit demeurer une priorité absolue.

Elle invite la population à éviter tout déplacement inutile durant cette journée de mobilisation et à rester prudents et patients en cas de blocage.